



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CATHOLIQUE SAINT RENÉ-GOUPIL
CODE DE VIE 2023-2024

221, promenade Scottsdale, Guelph ON N1G 3A1
Téléphone: (519) 756-4750 poste 50001
Télécopieur: (519) 756-7771
Site web : <http://srg.cscmonavenir.ca>

Julie Gamache Brown, Direction d'école
jgamache@cscmonavenir.ca

Marie-Josée Trépanier, Secrétaire
mtrepanier@cscmonavenir.ca



Contrat de l'élève de l'É. É. C. Saint-René-Goupil

-Je comprends mes responsabilités à l'école et je m'engage à les respecter partout et en tout temps.
-Je comprends que des conséquences peuvent s'appliquer si je ne respecte pas le code de vie (voir la discipline progressive).

Nom de l'élève : _____

Signature du parent/tuteur : _____

***Au CSC MonAvenir, l'enfant est encouragé à viser le Ciel,
on lui enseigne à voler et on l'admire lorsqu'il prend son envol.***

Mission

Offrir un milieu de vie
FRANCOPHONE
et **CATHOLIQUE**
motivant **L'ÉLÈVE** à
devenir un citoyen **ENGAGÉ,**
FIER de son identité,
prêt à bâtir son **AVENIR**
et à **atteindre** ses plus
HAUTES ASPIRATIONS.

Vision

Nos écoles, réputées pour
L'EXCELLENCE,
L'INCLUSION et
L'INNOVATION,
sont une **destination**
de choix et un lieu
RASSEMBLEUR.

MISSION ET VISION DE L'ÉCOLE

L'école catholique Saint-René-Goupil cherche à offrir un environnement bienveillant où le respect et l'honnêteté sont au cœur de notre engagement. La communication, la collaboration, l'inclusion et la vitalité entre les différents membres de notre communauté viennent alimenter le sentiment d'appartenance à notre culture catholique et francophone. Ensemble, le personnel et la communauté travaillent en collaboration pour mieux outiller nos élèves vers un monde en évolution et développer des citoyens fiers, engagés et responsables.

MISSION ET VISION DE LA SALLE DE CLASSE

En début d'année, chaque membre du personnel enseignant élaborera en collaboration avec les élèves de sa classe, un code de conduite. Le membre du personnel enseignant et les élèves s'engagent à respecter les règlements ciblés en signant le contrat qui se trouve à la fin de cette section. Les gestes réparateurs et les conséquences seront décidés par le membre du personnel enseignant et l'élève. Selon la sévérité de l'infraction et si jugé nécessaire, la direction sera impliquée.

DROITS DE L'ÉLÈVE

Chaque élève de l'école Saint René-Goupil a le droit :

- de recevoir un enseignement dispensé par un personnel enseignant consciencieux;
- de recevoir un enseignement dans un environnement sécuritaire, ordonné et stimulant;
- d'être respecté sur les plans physique et moral, en tant qu'enfant de Dieu.

À SRG chaque élève doit s'acquitter de ses responsabilités telles qu'énoncées dans la *Loi sur l'Éducation* et dans les directives du Conseil scolaire catholique MonAvenir. **Chaque élève doit faire preuve de respect envers lui-même ou elle-même, envers l'autre et envers son environnement, pendant l'ensemble de la journée scolaire, tant sur la propriété de l'école, que lors des sorties éducatives et des trajets en autobus.**

Responsabilité de l'élève:

J'affiche avec fierté mes valeurs catholiques et ma francophonie. J'applique les règles du code de vie en tout temps.

F = Fiabilité A = Autonomie I = Initiative O = Sens de l'organisation C = Collaboration R = Autorégulation



Salles de classe / Gymnase

Responsabilité <i>Faire des choix réfléchis et assumer les résultats.</i> <i>Action = Réaction</i>	-Je garde mon espace propre et organisé. (O/A) -Je remets mes travaux à temps et avec soin. (O/A/F) -Je jette mes déchets à la poubelle et/ou au recyclage. (F/C) -Je demande de l'aide au besoin. (A/R) -J'éteins les lumières lorsque je quitte la classe ou lorsqu'il fait beau. (F/C)
Respect <i>Considération que l'on démontre à l'égard de soi, des autres et des lieux.</i>	-J'adopte une position d'écoute lorsque quelqu'un parle. (R/F) -Je suis respectueux dans mes paroles et dans mes gestes. (F/R) -J'écoute les consignes de tous les adultes. (A) -Je lève la main pour parler. (R/A) -Je prends soin du matériel de l'école. (O/A/F)
Effort <i>Fournir des efforts quotidiens et travailler à mon plein potentiel.</i>	-Je donne le meilleur de moi-même en tout temps. (R) -Je persévère à la tâche et je suis fier de mon travail. (R/A) - Je participe activement en prenant des risques. (A/I) -J'apprends à me connaître en me fixant des objectifs. (A/I/R) -Je parle en français en tout temps. (F)



Corridors / Casiers/Vestiaires

Responsabilité <i>Faire des choix réfléchis et assumer les résultats.</i> <i>Action = Réaction</i>	-Je garde mon rang. (F) -Je marche calmement et silencieusement. (F) -Je garde mon casier / crochet de rangement propre et organisé. (O) -Je me dirige directement à l'endroit désigné. (A/F/C) -Je m'habille ou me déshabille rapidement. (A/F/C)
Respect <i>Considération que l'on démontre à l'égard de soi, des autres et des lieux.</i>	-Je chuchote en marchant dans le corridor. (F/R) -Je respecte l'espace de mes amis (bulle). (F) -J'enlève mon chapeau / ma casquette avant d'entrer dans l'école. (F)
Effort <i>Fournir des efforts quotidiens et travailler à mon plein potentiel.</i>	-Je suis poli et accueillant avec les amis. (I) -Je m'assure de prendre tout le matériel dont j'ai besoin. (O) -Je parle en français en tout temps. (F)



Salles de toilettes

Responsabilité <i>Faire des choix réfléchis et assumer les résultats.</i> <i>Action = Réaction</i>	-Je me dirige directement à l'endroit désigné. (F/C) -Je me lave les mains en utilisant une quantité de savon et d'eau raisonnable. (F/C) -Je retourne en classe sans délai. (F/C)
Respect <i>Considération que l'on démontre à l'égard de soi, des autres et des lieux.</i>	-Je respecte mon intimité et celle des autres. (F) -Je garde les lieux propres en respectant la propriété scolaire. (O) -J'utilise un ton de volume approprié. (F)
Effort <i>Fournir des efforts quotidiens et travailler à mon plein potentiel.</i>	-J'évite le gaspillage. (F) -Je choisis des moments appropriés pour me rendre aux toilettes. (A/R) -Je parle en français en tout temps. (F)



Activités spéciales/Rassemblements

Responsabilité <i>Faire des choix réfléchis et assumer les résultats.</i> <i>Action = Réaction</i>	-J'entre et je m'assoie en silence. (F) -Je suis les consignes des adultes en autorité. (F) -Je participe activement et/ou calmement aux moments propices. (F/C) -Je représente mon école avec fierté. (F/C)
Respect <i>Considération que l'on démontre à l'égard de soi, des autres et des lieux.</i>	-Je respecte l'espace de mes amis (bulle). (F) -Je suis silencieux pendant les présentations. (F) -Je garde les lieux propres en jetant mes déchets dans la poubelle et/ou au recyclage. (F/C)

Effort <i>Fournir des efforts quotidiens et travailler à mon plein potentiel.</i>	-Je m'engage pleinement et activement pendant les présentations. (F/C) -Je fournis les efforts nécessaires pour bien représenter mon école. (F/C) -Je parle en français en tout temps. (F)
---	--



Cour d'école

Responsabilité <i>Faire des choix réfléchis et assumer les résultats.</i> <i>Action = Réaction</i>	-Je joue des jeux sécuritaires dans mon aire de jeu désigné. (F/C) -J'écoute les consignes de l'adulte/les surveillants. (F/C) -Au son de la cloche, je me dirige rapidement vers la porte d'entrée. (A/R/C) -J'utilise l'équipement avec soin. (F) -Je jette mes déchets dans la poubelle. (F/C)
Respect <i>Considération que l'on démontre à l'égard de soi, des autres et des lieux.</i>	-J'utilise un bon langage. (F) -Je suis respectueux dans mes paroles et dans mes gestes. (F/R) -J'inclus les autres dans mes jeux. (c) -Je respecte l'environnement et la nature. (C)
Effort <i>Fournir des efforts quotidiens et travailler à mon plein potentiel.</i>	-Je règle les conflits positivement. (A/C/F/I) -Je signale un problème à un adulte. (A/C/F/I) -Je suis poli et accueillant avec les amis. (c) -J'invite un ami qui est seul à venir jouer. (I) -Je parle en français en tout temps. (F)



Dîner

Responsabilité <i>Faire des choix réfléchis et assumer les résultats.</i> <i>Action = Réaction</i>	-Je garde mon espace propre. (O/A) -Je demeure assis à ma place assignée. (F) -Je jette mes déchets à la poubelle et/ou au recyclage. (F/C) -J'écoute et je respecte les directives des adultes / surveillants. (F/C) -Je garde mon dîner pour moi. (F)
Respect <i>Considération que l'on démontre à l'égard de soi, des autres et des lieux.</i>	-Je suis respectueux dans mes paroles et dans mes gestes. (F/R) -Je mange et je jase calmement en français. (F/R) -Je respecte les allergies des autres. (c) -Je respecte l'espace de mon voisin. (F)
Effort <i>Fournir des efforts quotidiens et travailler à mon plein potentiel.</i>	-Je me recueille pour la prière avant de manger. (I) -Je fais un effort pour manger car j'ai besoin d'énergie pour apprendre et jouer. (C) -Je parle en français en tout temps. (F)



Autobus

Responsabilité <i>Faire des choix réfléchis et assumer les résultats.</i> <i>Action = Réaction</i>	-Je garde l'allée d'autobus libre. (O) -Je demeure assis en tout temps pour ma sécurité et celle des autres. (F) -J'attends mon tour pour monter et descendre de l'autobus. (C) -J'écoute les consignes du conducteur et des patrouilleurs. (F)
---	--

Respect <i>Considération que l'on démontre à l'égard de soi, des autres et des lieux.</i>	-Je parle de façon calme et polie. (F) -Je respecte l'espace de mes amis. (F/C) -Je respecte les consignes du conducteur et des patrouilleurs. (F/R) -Je garde l'autobus propre. (O/C/I)
Effort <i>Fournir des efforts quotidiens et travailler à mon plein potentiel.</i>	-J'avise un adulte (conducteur, parents, personnel de l'école) lorsque je vois un conflit. (I) -J'encourage les bons comportements à bord de l'autobus. (C/R/I/F/A) -Je salue le conducteur et mes amis. (I) -Je parle en français avec mes amis. (F)



Technologie

Responsabilité <i>Faire des choix réfléchis et assumer les résultats.</i> <i>Action = Réaction</i>	-J'utilise l'appareil électronique pour la tâche assignée. (F) -J'utilise mon compte à moi et je garde mon mot de passe secret. (F) -J'utilise l'équipement avec soin. (F) -J'avise un adulte de tout problème. (F/C)
Respect <i>Considération que l'on démontre à l'égard de soi, des autres et des lieux.</i>	-Je suis poli et respectueux dans mes interactions "en ligne" avec mes amis. (F) -J'utilise un langage approprié. (F) -Je prends soin du matériel technologique de l'école. (F) -Je demande la permission d'un adulte avant de prendre une photo ou une vidéo. (F/C)
Effort <i>Fournir des efforts quotidiens et travailler à mon plein potentiel.</i>	-Je range le matériel avec soin et à son endroit désigné. (F) -J'éteins mon appareil lorsqu'il n'est pas utilisé pour conserver de l'énergie. (F) -Je communique en français en tout temps. (F)

CODE DE CONDUITE ET DISCIPLINE PROGRESSIVE

CODE DE CONDUITE PROVINCIAL

Le code de conduite provincial découle de la Loi sur l'éducation (article 301 (1) (2)) et précise les normes de comportement. Le code de conduite s'applique à tous les membres de la communauté scolaire qui se retrouvent sur les lieux de l'école lors des activités sportives de l'école, dans l'autobus scolaire, au cours des activités périscolaires/parascolaires extérieures parrainées par l'école ou le Conseil ou tout autre contexte où un acte posé a des répercussions sur le climat scolaire.

Le code de conduite provincial donne également des précisions quant aux activités qui sont interdites pour assurer la sécurité de l'élève et des personnes du milieu scolaire. Ces activités figurent dans la Loi sur l'Éducation aux articles 306 et 310. Pour de plus amples renseignements, visitez le lien suivant:

Directive administrative du Csc MonAvenir sur le code de conduite:
<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.1.pdf>

DISCIPLINE PROGRESSIVE

L'intervention faite dans le cadre de la discipline progressive est basée sur une approche éducative qui favorise l'apprentissage et la responsabilisation de l'élève et de son comportement en lui offrant un encadrement et un soutien. Le comportement inapproprié de l'élève devient une occasion de comprendre le lien entre ses actions et la conséquence naturelle. Cette démarche guide l'élève afin qu'il puisse tirer des leçons des choix qu'il fait et permet de l'orienter vers les bons choix. La discipline progressive s'insère dans un continuum d'interventions pouvant débiter par un rappel du code de vie, un avertissement, une communication avec le parent/tutrice/tuteur et/ou un geste réparateur. Il faut cependant

noter que la discipline progressive tient compte de la nature et de la gravité du comportement et les conséquences de ces derniers sur le climat scolaire.

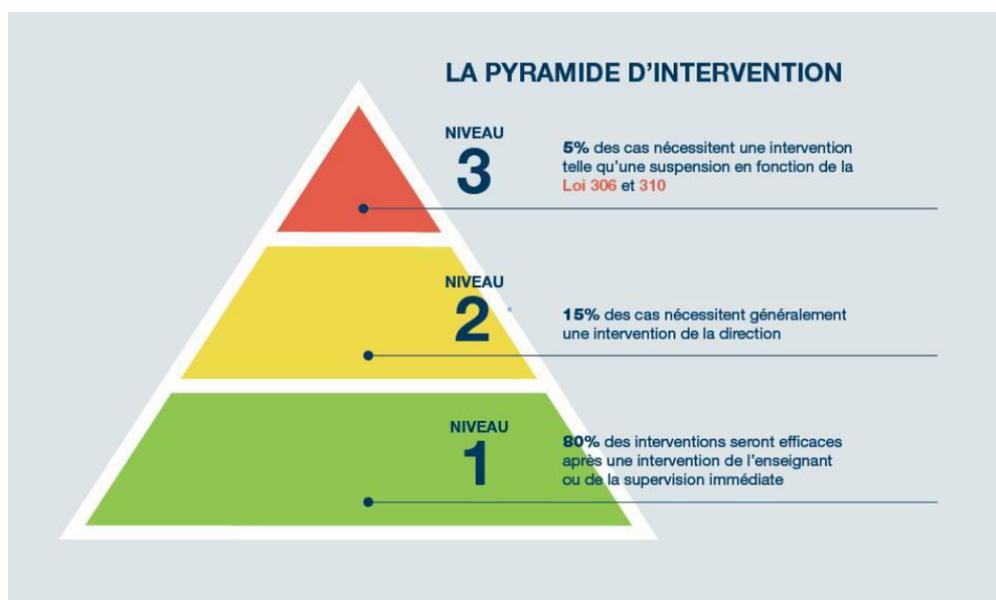
Directive administrative du Csc MonAvenir sur la discipline progressive :

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.9.6.pdf>

Directives administratives du Csc MonAvenir sur la suspension:

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.9.1.pdf>

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.9.2.pdf>



INTERVENTIONS À L'É. É. C. SRG

Dans le cadre de la politique de la discipline progressive, voici certaines des interventions pouvant être faites auprès des élèves lors d'un manquement au code de vie : rappel des règlements par l'enseignant(e) et/ou la direction; fiche de réflexion; geste réparateur; communication avec les parents; retrait de classe; perte de privilèges scolaires (p. ex., participation aux activités ou sorties scolaires, privilège du transport scolaire); rencontre entre la direction et les parents ou tuteurs; plan personnalisé en lien au comportement; attribution de responsabilités en lien au comportement souhaité au sein de l'école ou de la communauté; participation à un programme ou atelier autorisé par le Conseil;; suspension externe; renvoi.

L'INTIMIDATION

Selon la loi de l'Éducation, l'intimidation peut être un comportement ponctuel ou répété adopté par une personne ou un groupe de personnes.

L'intimidation se produit dans des situations où il y a un déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre des personnes ou des groupes, et peut être un symptôme de racisme, de classisme, d'homophobie, de sexisme, de discrimination religieuse, de discrimination ethnique ou d'autres formes de préjugés ou de discrimination. Elle peut également être fondée entre autres sur la taille, l'apparence, les habiletés ou d'autres facteurs réels ou perçus. Les perceptions sur les différences sont souvent fondées sur des stéréotypes perpétués dans la société en général.

L'intimidation, y compris la cyberintimidation, peut être intentionnelle ou non intentionnelle, directe ou indirecte, et peut s'exprimer de plusieurs façons : de manière physique (par exemple, bousculades, crocs-en-jambe), de manière verbale (par exemple, injures, insultes, menaces, remarques sexistes, racistes ou transphobes) et de manière sociale, aussi

appelée relationnelle (par exemple, propagation de rumeurs, exclusion intentionnelle, humiliation publique), ou encore par la destruction du bien d'autrui.

À l'école, une situation d'intimidation est susceptible de naître lorsqu'une personne se distingue d'une autre en raison d'une ou plusieurs caractéristiques qui lui sont propres (qu'elles soient réelles ou non). Ces différences sont reliées à la taille, la force, l'âge, l'intelligence, la situation économique, le statut social, la solidarité des pairs, l'apparence, la religion, l'origine ethnique, un handicap, des besoins particuliers, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe et la race. **Il est important de ne pas confondre l'intimidation avec un conflit.**

Il est de la responsabilité de tous les intervenants et intervenantes (adultes et élèves) d'arrêter l'intimidation. L'école Saint René-Goupil, en partenariat avec les parents, doit offrir un milieu d'apprentissage sécuritaire afin que chaque élève puisse cheminer vers l'actualisation de son plein potentiel tant sur le plan personnel, social que scolaire.

Directive administrative du Csc MonAvenir sur l'intimidation :

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.3.pdf>

CODE VESTIMENTAIRE

Le Csc MonAvenir et l'école Saint-René-Goupil croient qu'une tenue vestimentaire appropriée et acceptable reflète ses attitudes et ses valeurs chrétiennes ainsi que celles du système scolaire catholique.. Le code vestimentaire des élèves vise à créer un climat scolaire bienveillant, sécuritaire et positif.

Le Conseil et l'école exigent la mise en vigueur d'un code vestimentaire visant l'apparence et une tenue vestimentaire soignée et modeste dans chacune de ses écoles. Le code de tenue vestimentaire s'adresse à tous les élèves qui se trouvent sur le terrain ou dans les écoles du Conseil, à bord des autobus scolaires ou participant à une activité autorisée.

Éléments du code vestimentaire exigés :

1. La tenue vestimentaire de l'élève doit:

- *respecter l'intention de maintenir une communauté positive, anti-oppressive, équitable, accueillante et inclusive d'un large éventail d'identités sociales et culturelles qui tient compte du bien-être des élèves;*
- *être opaque et couvrir les sous-vêtements et parties privées;*
- *Se conformer aux exigences établies en matière de santé et de sécurité pour l'activité prévue (p. ex. cours sur la santé et l'éducation physique, cours de sciences, événements sportifs, enseignement technique, cours de théâtre/danse, etc.);*
- *Être exempte d'images ou de langage offensants, obscènes, vulgaires, y compris le blasphème, la haine et la pornographie ;*
- *Être exempte de tout contenu qui est discriminatoire (p. ex. raciste, anti-noir, anti-autochtone, antisémite, islamophobe, sexiste, transphobe, homophobe, classiste etc.), ou qui pourrait raisonnablement être interprété comme diffamatoire, menaçant, harcelant ou qui promeut des préjugés ou la haine;*
- *Être exempte de symboles, suggestions, promotions ou références à la cigarette, le vapotage, le cannabis, l'alcool, les drogues ou tout attirail connexe qui promeut ou incite à la violence ou à toute conduite illégale ou une activité criminelle;*
- *Favoriser le fonctionnement sécuritaire de l'école, sans limiter ou restreindre le droit d'autrui et sans créer un risque raisonnablement prévisible d'ingérence ou d'atteinte aux droits en vigueur;*
- *Être composée de souliers d'intérieur, pour des raisons d'hygiène et de propreté, dont les espadrilles qui peuvent être portées pour le cours d'éducation physique.*

Code vestimentaire en éducation physique :

1. Chaussures de sport à semelles non marquantes
2. Une paire de bas
3. Un short sportif ou un pantalon de sport
4. Un chandail à manches courtes
5. Le port de bijoux est interdit

Directive administrative du Csc MonAvenir sur le code vestimentaire:

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.8.1.pdf>

Objets interdits (à bord de l'autobus et à l'école):

Pour prévenir les blessures, les accidents, le vol et les conflits entre élèves, les objets suivants sont interdits :

- les planches à roulettes;
- les bâtons et balles de baseball ou balles dures;
- les ballons (à bord l'autobus);
- les bâtons de hockey;
- les trottinettes;
- les patins à roues alignées;
- les espadrilles à roulettes;
- les parapluies aux récréations;
- les loupes et les ciseaux dans la cour d'école;
- tout objet représentant la violence;
- tout objet dangereux, incluant les couteaux;
- tout jouet (incluant les cartes de collection) de la maison à l'exception de lors des journées privilèges;
- appareils électroniques personnels (iPods, téléphones cellulaires, jeux électroniques, etc.);
- tabac, alcool, matériel inapproprié, drogue;
- gomme à mâcher.

UTILISATION RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Au Csc MonAvenir et à l'École élémentaire catholique Saint René-Goupil, nous croyons que la technologie est un outil important pour favoriser l'apprentissage des élèves et permettre à ceux-ci d'avoir accès à l'information. Pour ce faire, il est primordial que tous les élèves soient de bons citoyens numériques en suivant les règles d'usage acceptables en utilisant la technologie appartenant à l'école (logiciels, matériel, réseau). **L'utilisation d'équipements électroniques personnels (cellulaire, tablette, ordinateur portable, etc.) n'est pas permise sauf lorsque du matériel spécialisé est fourni à un élève par l'école.**

Éléments exigés pour l'utilisation des technologies numériques pour les élèves du CSC MonAvenir :

L'utilisation des technologies sur les lieux scolaires est un privilège. Pour cette raison l'élève doit :

- Utiliser les outils informatiques mis à sa disposition à des fins scolaires exclusivement. Donc, aucun document électronique nuisant à la sécurité du réseau informatique ne peut être téléchargé.
- Utiliser l'adresse courriel du Conseil ainsi que le réseau Internet du Conseil pour des tâches scolaires seulement.
- Conserver personnellement son code d'utilisateur et son mot de passe en tout temps.
- Demander la permission à un membre du personnel avant d'utiliser tout appareil électronique appartenant à l'école ainsi que le réseau internet scolaire.
- Demander en tout temps à un membre du personnel avant d'imprimer un document.
- Dénoncer tout acte de vandalisme ou d'infraction ayant trait à la sécurité ou à une problématique éthique ou technique, à un adulte.
- Respecter la vie privée des autres membres de la communauté scolaire, donc l'élève ne peut en aucun moment photographier ou filmer une personne ou un groupe de personnes sans leur consentement. Ceci s'applique à l'école, à bord de l'autobus scolaire ou lors de toutes autres activités reliées à l'école.

- Respecter les directives administratives du Conseil. Donc un élève ne peut en aucun temps transmettre du matériel ou de l'information obscène, raciste, sexiste ou haineuse portant atteinte à une personne ou un groupe de personnes sur les médias sociaux, qui pourrait nuire au climat scolaire.

Tout usage d'un appareil électronique personnel sur les lieux scolaires portant atteinte au climat scolaire pourrait être sujet à vérification. L'école n'est pas responsable des bris ou vols d'objets de valeur personnelle et n'en assume pas la responsabilité.

Les attentes en lien avec l'utilisation des technologies numériques découlent des directives administratives du Conseil scolaire :

<https://www.csemonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.3.pdf>

<https://www.csemonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.6.pdf>

<https://www.csemonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.6.1.pdf>

<https://www.csemonavenir.ca/publications/politiques/ADM.26.1.pdf>

<https://www.csemonavenir.ca/publications/politiques/ADM.26.2.pdf>